



agglo
BOCAGE BRESSUIRAIS

Mauléon



**SITE PATRIMONIAL
REMARQUABLE**



COMMUNE DE MAULÉON

Site

Patrimonial

Remarquable

Cahier de recommandations

anneboissay
ARCHITECTE du PATRIMOINE

06 14 42 28 99
23 rue Ernest Renan 17 440 Aytré (La Rochelle)
anne.boissay@outlook.fr

www.mauleon.fr



Edito

La richesse patrimoniale de Mauléon n'est plus à démontrer et c'est une chance pour notre grande commune. De nombreux éléments remarquables sont rassemblés dans le centre ancien de Mauléon, illustrant ainsi notre histoire ; mais aussi notre paysage du Bocage.

La qualité de ces ensembles architecturaux et paysagers nous a ainsi permis d'être labélisés Petite Cité de Caractère®.

Une ambition patrimoniale

Cette démarche vise à améliorer notre cadre de vie et l'attractivité touristique de Mauléon, tout en apportant aux habitants une plus-value à leur lieu de vie et de travail dans un environnement préservé et valorisé.

Le Site Patrimonial Remarquable recense et prend en compte l'intérêt patrimonial du bâti (immeubles, maisons, murs, etc.) et des espaces libres (cours, jardins, parcs, vallées, coteaux, etc.) dans le respect des principes du développement durable.

Pierre-Yves MAROLLEAU

Maire de Mauléon – Président de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais

Sommaire

Périmètre et secteurs du SPR	p 4
I ARCHITECTURE TRADITIONNELLE - BÂTI REPÉRÉ	p 5
I.1 Toitures et zinguerie	p 6
I.2 Maçonneries, enduits et revêtements extérieurs	p 10
I.3 Menuiseries	p 15
I.4 Devantures et enseignes	p 17
II CONSTRUCTIONS NEUVES, EXTENSIONS ET BÂTI NON REPÉRÉ	p 20
II.1 Implantation et volumétrie	p 21
II.2 Architecture contemporaine ou traditionnelle	p 23
II.3 Bâtiments artisanaux, industriels et agricoles	p 25
III CITÉ SAINTE-ANNE	p 26
III.1 Organisation et Typologie	p 27
III.2 Architecture et clôtures existantes	p 28
III.3 Transformations et extensions	p 30
IV ÉLÉMENTS TECHNIQUES	p 31
IV.1 Éléments divers	p 32
IV.2 Panneaux solaires	p 33
V CLÔTURES ET JARDINS	p 34
V.1 Murs de clôture	p 35
V.2 Clôtures légères et haies végétales	p 37
V.3 Palette végétale du jardin	p 38
VI ESPACES LIBRES PUBLICS ET MOBILIERS URBAINS	p 39
VI.1 Aménagements et aires de stationnement	p 40
VI.2 Mobilier urbain	p 41
VII NUANCIER	p 42
VII.1 Couleurs des menuiseries traditionnelles	p 43
VII.2 Couleurs de la Cité Sainte-Anne	p 43
Glossaire	p 44

Périmètre et Secteurs du SPR

SRP - Mode d'emploi :

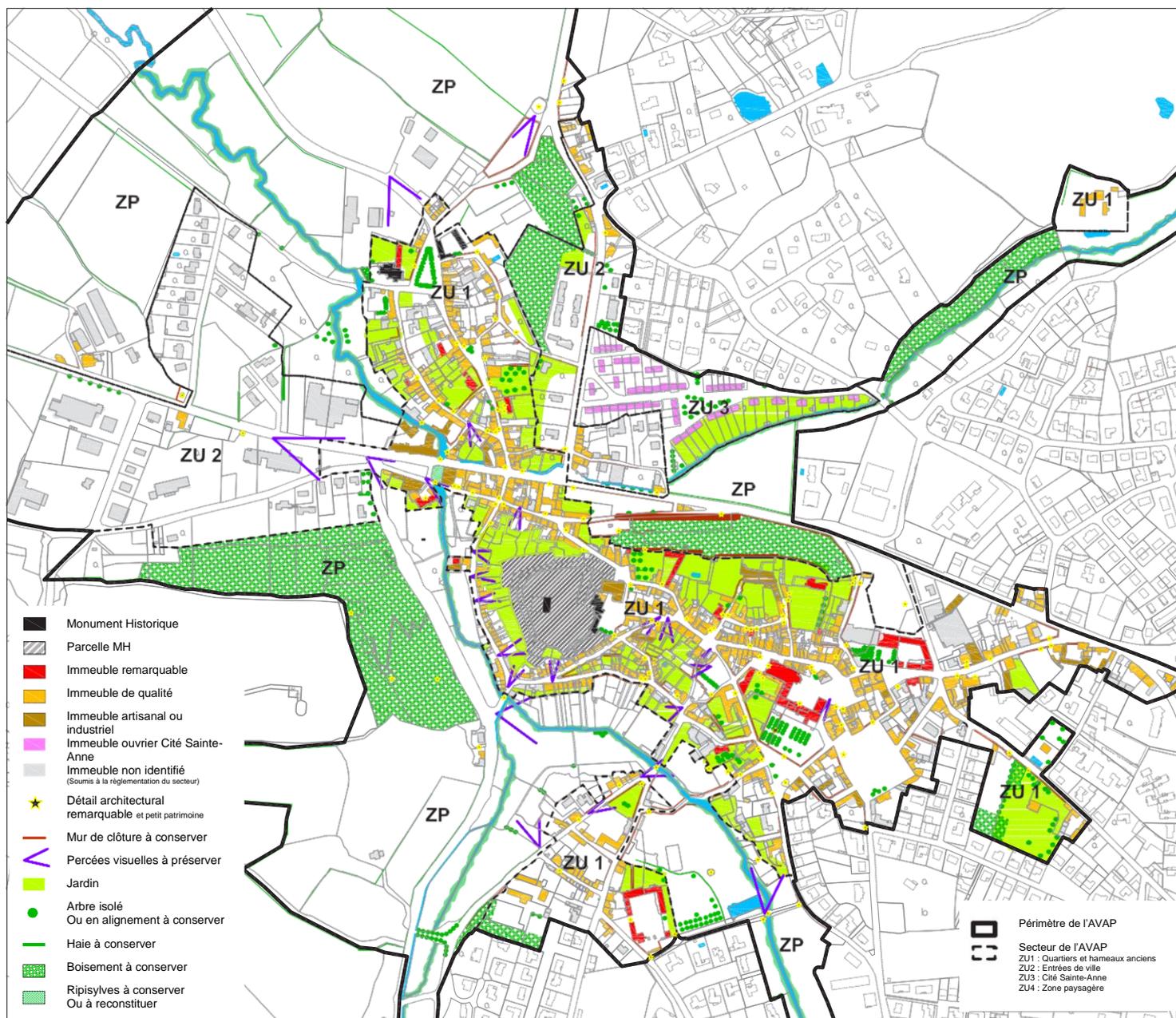
Le SPR règlemente le bâti (immeubles, clôtures...) et les espaces libres (cours, jardins, stationnements, haies, boisements...).

Quelles prescriptions s'appliquent à mon bien ?

1-Je regarde d'abord la carte du SPR : mon bien est-il répertorié comme élément patrimonial ?

Dans quel secteur se trouve-t-il ?

2-Je me reporte ensuite au règlement, à l'article correspondant.



I. Architecture traditionnelle

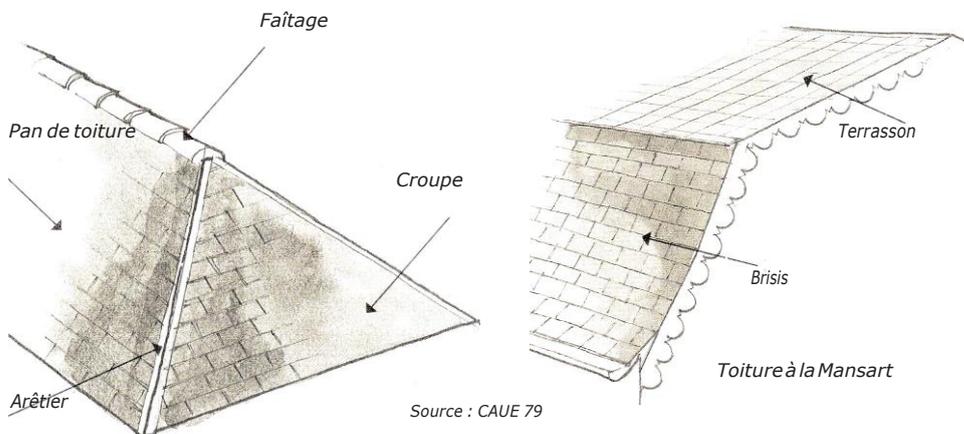
Bâti repéré

I.1. Toitures et zingueries

Couvertures

Pour les corniches, voir la fiche "Façades"

Vocabulaire



Le matériau de couverture est en relation avec la pente du toit et donc la forme de la charpente. A Mauléon les formes de toit sont très variées, en accord avec la diversité des couvertures. On se trouve en effet dans une zone charnière entre une région de tuiles de terre cuite et un bassin producteur d'ardoises. Les couvertures sont donc traditionnellement soit en tuile creuse de terre cuite (dite « tige de botte », tuile canal) sur des toitures à faible pente, soit en ardoise, sur des toitures à forte pente. On trouve également des couvertures en tuiles mécaniques de type « tuiles de Marseille » datant des XIXe et XXe siècles.

La tuile "tige de botte"



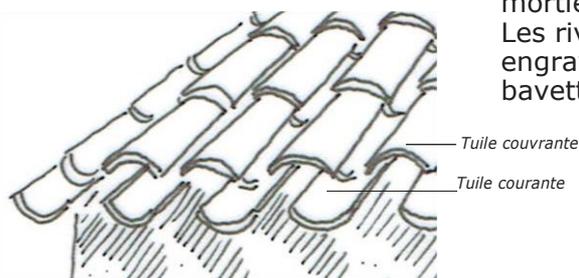
Ces toitures comportent une ou plusieurs pentes de 25 à 35% (15 à 20°) en moyenne, avec pignons ou croupes.

Lors d'une réfection de couverture, les tuiles neuves seront posées de préférence en courant (en dessous, avec éventuellement un ergot non visible pour accrocher les liteaux horizontaux) tandis que les tuiles anciennes de réemploi les meilleures sont posées en couvrant.

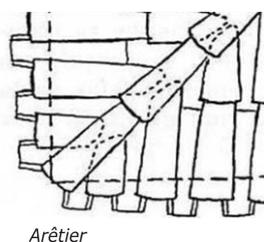
Les tuiles couvrantes de récupération sont complétées, le cas échéant, par des tuiles neuves de teinte mélangée à dominante rouge, posées en les mélangeant de façon aléatoire, afin de ne pas avoir d'effet de rayures ou de dessins réguliers.

Les arêtiers, rives et faîtages sont réalisés avec les mêmes tuiles scellées au mortier de chaux.

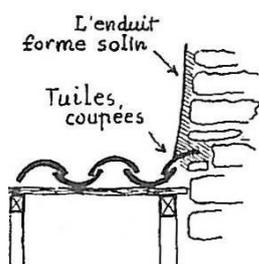
Les rivets et entourages de cheminée seront refaits à la chaux avec une engravure (rainure horizontale réalisée dans la paroi et recevant une bavette d'étanchéité) pratiquée dans la maçonnerie adjacente.



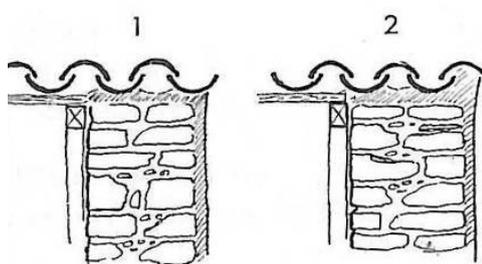
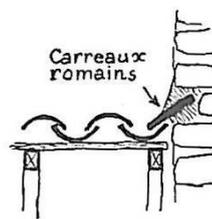
Couverture en tuiles "tige de botte", ou tuiles canal



Arêtier



Raccords avec les murs

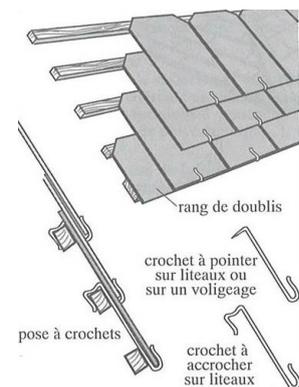
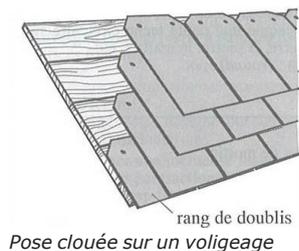


Rives

S'il s'agit d'une couverture neuve, on peut procéder comme ci-dessus avec des tuiles couvrantes anciennes, mais on peut aussi utiliser des tuiles neuves de trois couleurs différentes de nuances assez voisines (dominante rouge) pour éviter les contrastes trop violents.

Ces tuiles peuvent être d'aspect "vieilli", ce qui permet de "prendre de l'avance" sur le vieillissement naturel. La pose s'effectue en brouillant les teintes de manière aléatoire comme pour les rénovations.

L'ardoise



Pose au crochet sur liteaux

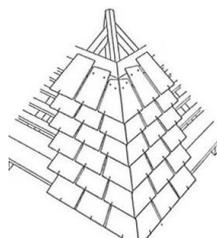
Les toitures en ardoise sont soit à un ou deux versants, soit en comble à la Mansard.

La pente est généralement plus importante, au moins 45%, souvent plus, mais à Mauléon, on trouve parfois des pentes assez faibles.

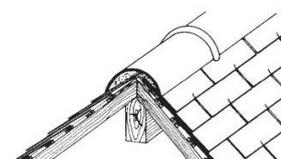
Les ardoises sont naturelles et de petit format rectangulaire. Elles sont soit clouées à l'ancienne, soit fixées au crochet (préférer les crochets teintés noir, moins brillants).

Il est conseillé de refaire à l'identique ce type de toiture ou de restaurer en ardoises si celles-ci avaient été remplacées par des matériaux différents.

L'utilisation d'ardoises épaisses (3,8 mm au moins) est souhaitable, car elle produit des effets que ne permet pas l'utilisation de l'ardoise mince.



Arêtier fermé

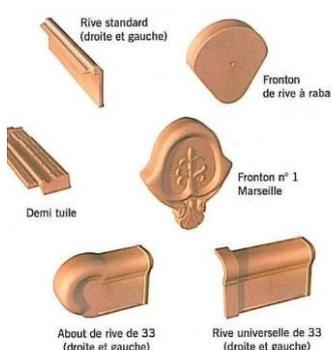


Faîtage en tuiles et embarrures de mortier

La tuile dite "de Marseille"



Extrait du catalogue Eymerys toiture



Extrait du catalogue Lafarge couverture

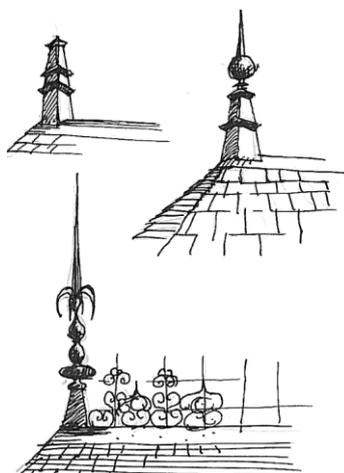
Les tuiles mécaniques dite « tuiles de Marseille » sont conservées. Si le remplacement est nécessaire, les tuiles sont remplacées par des tuiles d'un modèle de tuile approchant, en privilégiant l'aspect "vieilli" qui permet d'éviter le rouge trop vif de ces tuiles neuves qui choquerait par rapport aux toits déjà anciens.

Il convient également de remplacer à l'identique les épis de faitage, tuiles de faitage et de rives, frises, lambrequins.

Les éléments décoratifs



Mauléon, place de la Croix Verte (cliché Anne Boissay - architecte)



Epis de faitage

Les toitures peuvent être agrémentées de décors (en particulier les toitures en ardoise) : épis de faitage, frises de faitage, lambrequins...

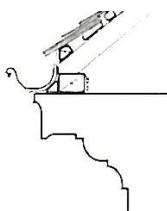
Ces éléments sont caractéristiques de l'architecture de la fin du XIXe et du début du XXe siècle.

De manière générale, il faut conserver ces éléments ou, si leur conservation est impossible, les remplacer à l'identique.

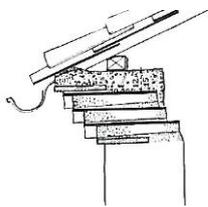
Zinguerie, ouvertures et souches de cheminée

Pour les panneaux solaires, voir la fiche "Éléments techniques"

La zinguerie



Dallenantaise



Gouttière pendante

Les gouttières et descentes sont en zinc ou en cuivre. A Mauléon, nous retrouvons généralement des dalles « à la nantaise » pour récupérer les eaux pluviales des toitures, ou bien des gouttières pendantes, selon la présence ou non d'une corniche.

Source : "l'Architecture rurale et bourgeoise en France", G. Doyon et R. Hubrecht

La ventilation



Les ventilations en toitures sont les plus discrètes possibles (intégrées à la couverture, avec le moins de relief possible).

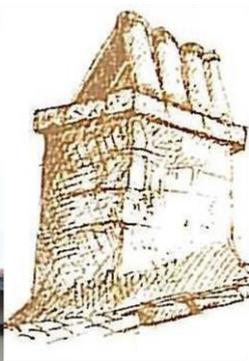
Les souches de cheminée



Souches de cheminée, Mauléon (cliché Anne Boissay - architecte)



Mitron, Mauléon (cliché Anne Boissay - architecte)



Couronnement en tuiles creuses

Les souches de cheminée sont généralement en matériaux assortis à la façade, de dimensions assez importantes : 75x45cm environ en moyenne.

En cas de création ou de réfection d'une souche de cheminée vétuste, il faut éviter les conduits trop grêles.

Les souches peuvent être enduites avec un mortier de chaux et de sable identique à celui des murs du bâtiment concerné, en pierre de taille ou briques apparentes.

Le couronnement est en pierre de taille ou en brique apparente.

Elles sont éventuellement couronnées de mitrons en terre cuite ou tuiles creuses accolées. Les aspirateurs statiques ou dalettes de béton sont interdits.

Les lucarnes



Lucarne à fronton, rue de la Tuilerie, Mauléon (cliché Anne Boissay - architecte)



Lucarne à capucine, place de l'Hôtel de Ville, Mauléon (cliché Anne Boissay - architecte)

Elles se trouvent généralement sur les couvertures à forte pente, telles que les couvertures en ardoises.

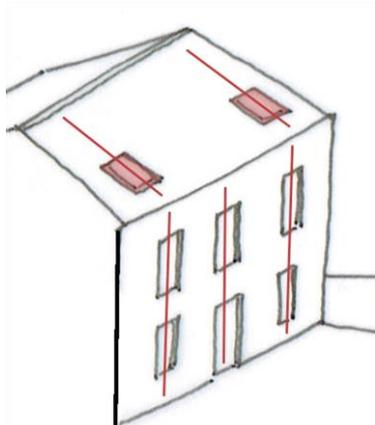
Elles sont généralement "à fronton" avec un toit à deux pentes, ou bien "à capucine" avec un toit à trois pans.

Toutes ces lucarnes participent au décor de la façade et doivent être conservées et restaurées.

Les châssis de toit et les verrières



Châssis de toit intégré dans une toiture en ardoise



Implantation des châssis de toit en relation avec l'ordonnement des percements de la façade



Verrières, en verre et métal, implantées aux faitages de toitures

Les châssis de toit

Les nouveaux châssis de toit et ceux de remplacement répondent aux prescriptions ci-dessous :

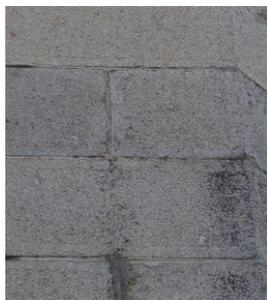
- Ils sont de dimensions maximales 60 x 80 cm, de forme tabatière à meneau central, plus hauts que larges, alignés dans le plan strict de la toiture, sans surépaisseur.
- Leur implantation tient compte de l'ordonnement de la façade (superposition des baies, fenêtres...).
- Ils sont éventuellement occultés par des stores intérieurs noirs. Les volets roulants extérieurs sont interdits.

Les verrières

Les verrières s'intègrent à la toiture à partir du faîtage et sont ordonnées par rapport aux ouvertures de la façade. Elles sont en métal et verre, et d'une surface de 2 m² maximum par pan de toiture.

I.2. Maçonneries, enduits et revêtements extérieurs

Maçonneries



La pierre de taille



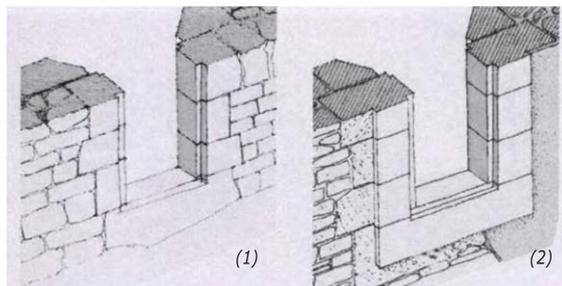
Le moellon nu



Le moellon à joint beurré



Le moellon enduit



Murs enduits ou non (CAUE 79)

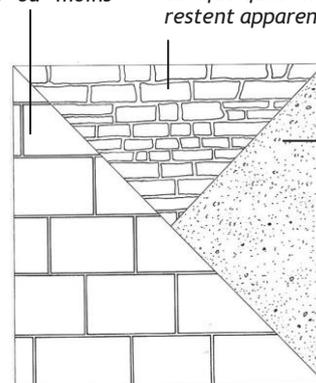
Les constructions traditionnelles sont généralement en pierre de provenance locale, utilisée sous deux formes :

- Pierre de taille avec notamment, chaînes d'angles, corniches, bandeaux, encadrements de baies.
- Moellons enduits avec chaînages d'angles et encadrements d'ouvertures en pierre de taille. Ces derniers autrefois nécessaires pour la stabilité de la construction ont une valeur de décor avec un effet esthétique à préserver.

A Mauléon le granite est principalement employé. Quelques constructions sont en calcaire. La brique est souvent utilisée comme élément décoratif notamment sur les façades à partir du XIXe s.

Les pierres de taille sont formées de bloc dont la dimension est d'environ 30 cm d'assise par 40 à 60 cm de longueur. Suivant l'époque de la construction, la taille et la pose sont plus ou moins régulières.

Malgré l'irrégularité des pierres, le mur est monté par assises régulières avec une faible quantité de liant. Seules les pierres des murs de clôture, des murs des granges et quelques murs pignons de maisons restent apparents.



L'enduit est composé d'un mélange de sable, de chaux et d'eau. Posé en trois couches, il peut être complété par un badigeon de lait de chaux.

Les différents parements de façade

Il est possible de distinguer un mur de moellons destiné à être simplement jointé (1), d'un mur destiné à recevoir un corps d'enduit (2). Les pierres de chaînage sont, dans ce cas, en sailli et parfois retaillées pour présenter un dessin d'encadrement droit et régulier sur lequel l'enduit vient affleurer.

Pierre de taille



Chaînage harpé et corniche en pierre de taille, Mauléon (cliché Anne Boissay - architecte)



Corniche, bandeaux, encadrements et décors en pierre de taille, Mauléon (cliché Anne Boissay - architecte)

La pierre de taille n'est généralement utilisée que pour les encadrements d'ouvertures, les chaînages d'angles, les seuils de portes, les corniches et bandeaux. Elle est parfois utilisée en soubassement et se pose à joints très minces en parement de 20 à 30 cm d'épaisseur.

Tous ces éléments sont à conserver et entretenir avec des techniques adaptées : nettoyage doux (sous faible pression et par brossage), rejointoiement au mortier de chaux...

Les pierres à remplacer le sont par de pierres de même nature et d'une épaisseur suffisante (12 cm). Les joints et enduits ciment ne conviennent pas à la pierre.

Certains immeubles présentent des éléments de décor sculptés. Lors de réhabilitations ou modifications, ces éléments d'architecture anciens sont remis en valeur, ou remplacés à l'identique s'ils sont trop dégradés.

Les pierres de taille ne sont jamais recouvertes de peinture ou d'enduit.



Façades de moellons recouverts d'un enduit chaux-sable. Encadrement en briques recouvertes d'un badigeon blanc et encadrements en pierre de taille, Mauléon

(cliché Anne Boissay - architecte)

La majorité des murs d'habitation est constituée d'une maçonnerie de moellons protégée par un enduit couvrant de mortier mince à la chaux grasse. Seuls les pignons et les façades des constructions annexes peuvent restés non enduits (ou recouverts d'un enduit beurré). En effet, la façade principale recevait traditionnellement un enduit, preuve de richesse et qui permettait d'utiliser des moellons de moindre qualité ; en revanche les parties non visibles, tels que les murs pignons ou des dépendances, ne recevaient pas forcément d'enduit.

Ce mortier résulte d'un mélange de chaux naturelle, de sable et d'eau de gâchage. L'enduit est posé en trois couches (accrochage, dégrossi et finition) et peut être complété par un badigeon de lait de chaux.

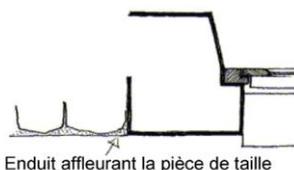
Il recouvre la totalité des moellons de la maçonnerie et vient affleurer la pierre de taille des chaînages, encadrements. Selon l'architecture du bâti (certains immeubles fin XIXe ou début XXe), il peut aussi être dressé en retrait de la pierre. Il est taloché ou brossé fin.

C'est le sable non lavé, ajouté à la chaux naturelle, qui donne sa couleur à l'enduit. Sa granulométrie et sa mise en œuvre permettent d'obtenir des teintes différentes.

Utiliser des sables locaux permet de sauvegarder les couleurs de la région et donc son identité. Si des sables locaux ne peuvent être utilisés, il est possible de mélanger plusieurs sables : sable de rivière et sable de carrière, qui apporte sa coloration naturelle à l'enduit. Légèrement argileux et colorés, ces sables présentent une grande variété de couleurs.

Les enduits sont d'un ton pierre soutenu dans des tonalités en relation directe avec la géologie locale et l'environnement paysager et bâti.

Un badigeon de chaux passé sur l'enduit peut allonger la durée de vie de celui-ci. Le badigeon n'est pas une peinture, il est composé de chaux, d'eau et de pigment ; utilisé en une seule passe, il laissera deviner, par transparence, le support. Les badigeons de chaux aérienne sont recommandés, dans des tons pierre soutenu (nuance de beige). La teinte sera obtenue de préférence avec des pigments naturels.



La mise en œuvre de l'enduit, affleurant les pierres d'encadrement et de chaînage : le mortier doit affleurer la surface extérieure des pierres, sans être en surépaisseur.

Finition des enduits :
- Taloché (en haut)
- Brossé fin (en bas)



Différentes teintes d'enduits traditionnels à la chaux, (Agglo2B, réhabilitation du bâti ancien, fiche 13 "les couleurs")

Pourquoi un enduit à la chaux sur un mur ancien?

Les enduits industriels et/ou à base de ciment ne sont pas adaptés aux murs anciens, car ils emprisonnent l'humidité et provoquent des désordres dans les maçonneries.

Les enduits à la chaux naturelle sont intéressants car la chaux naturelle :

- laisse passer la vapeur d'eau évitant ainsi la condensation. Elle améliore donc le confort intérieur des bâtiments en laissant respirer les murs et en permettant l'évacuation de l'humidité interne. L'enduit se mouille facilement mais sèche tout aussi vite (les murs ne se détériorent pas).
- protège efficacement le gros-œuvre,
- est souple et permet de limiter les fissures dans les enduits,
- a des vertus bactéricides et assainit ainsi les supports ce qui évite les encrassements prématurés liés aux mousses,
- esthétiquement, elle donne de très beaux enduits, qui vieillissent et se patinent très bien,
- à l'intérieur, associée au chanvre ou au lin, elle est isolante phoniquement et thermiquement,

Un enduit à la chaux doit être réalisé de préférence au printemps ou à l'automne (ni trop chaud ni trop froid).



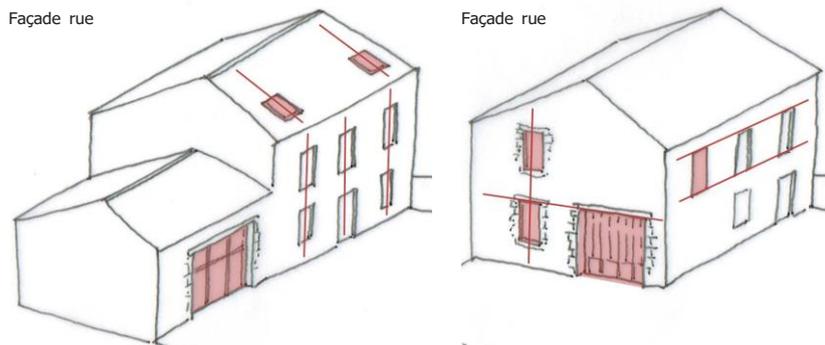
Divers lieux, Mauléon (cliché Anne Boissay - architecte)

Les maçonneries de briques sont significatives d'une époque. Il est souhaitable qu'elles soient conservées et restaurées.

Le nettoyage se fait également sous faible pression et par brossage. Les briques abîmées ou manquantes sont remplacées.

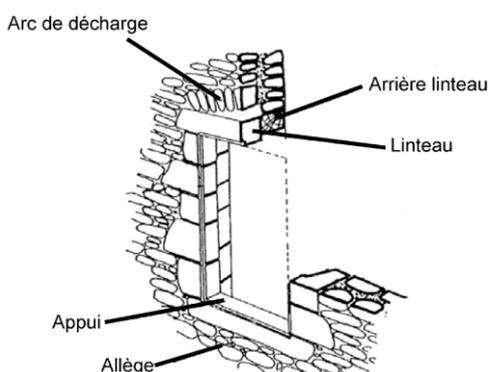
En cas de mur de briques anciennement enduites, il est souhaitable de restituer l'enduit, les briques étant probablement dans ce cas de qualité médiocre.

Nouveaux percements



Profiter des grandes ouvertures existantes (grange, dépendance...). Aligner les châssis de toit sur les baies de la façade.

Aligner les différentes ouvertures. Conserver les façades ordonnancées et privilégier les nouveaux percements (plus hauts que larges) au niveau des façades arrières et des pignons.



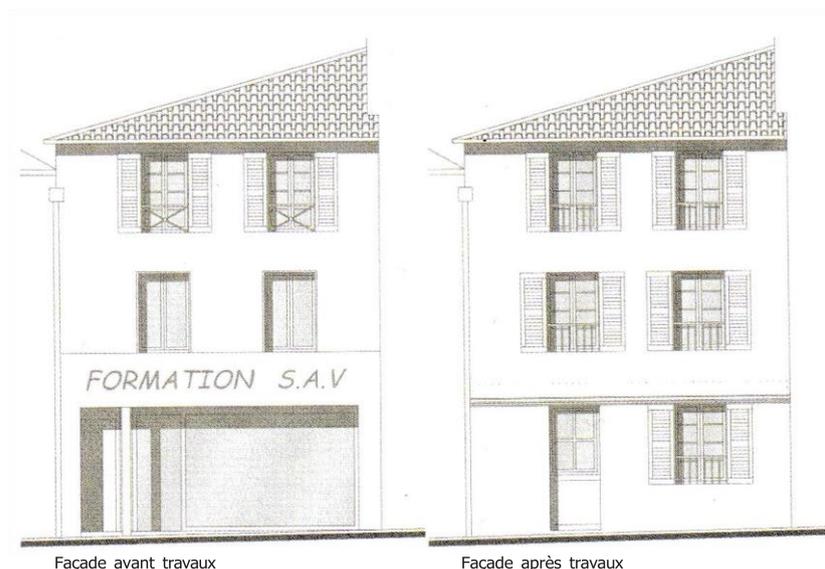
Création d'un linteau pierre, avec linteau béton arrière

Afin d'augmenter la luminosité d'une habitation, la création de nouvelles baies est préférable à l'élargissement des baies existantes. Cependant, les nouveaux percements doivent être cohérents avec l'architecture traditionnelle locale. Aussi, ils doivent être de dimensions et de proportions similaires à celles existantes (plus hauts que larges). Équilibrer les ouvertures est un exercice difficile qui nécessite l'intervention d'un professionnel. Il est préférable de créer les nouveaux percements sur les façades arrières ou de les intégrer dans une extension contemporaine.

Le percement de grandes baies (portes-fenêtres) est préférable en rez-de-jardin, sur une façade non visible de l'espace public. Dans ce cas, les menuiseries reçoivent un soubassement mouluré et un découpage vertical en plusieurs panneaux de dimensions égales et de proportions verticales marquées (30 à 50 cm de largeur).

Les ouvertures créées reçoivent un encadrement en cohérence avec l'architecture du bâtiment. Pour des raisons économiques, le béton peut cependant être utilisé à l'arrière d'un linteau en pierre ou en bois (voir schéma ci-contre).

Transformation d'une devanture en façade domestique



Transformer une ancienne devanture en habitation (Agglo 2B, Réhabilitation du bâti ancien, fiche 3 "les modifications de la façade")

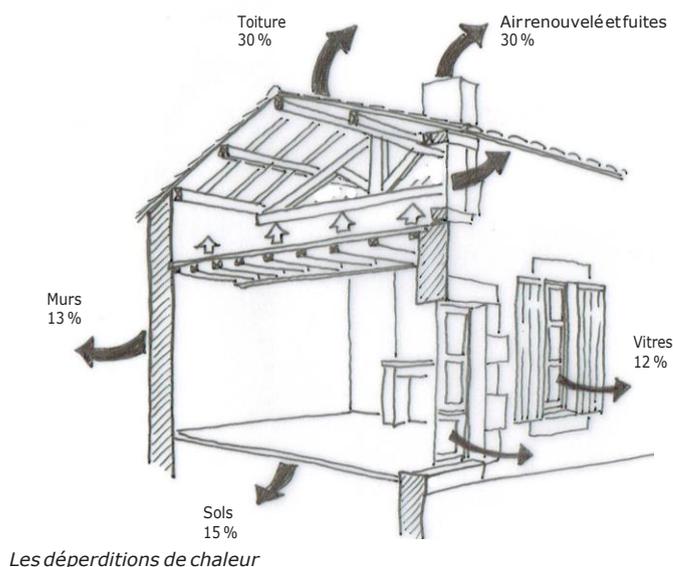
La transformation d'un ancien rez-de-chaussée commercial en logement, est l'occasion d'une requalification de l'immeuble.

Dans le cas où la devanture est supprimée, la façade doit retrouver l'aspect d'un immeuble d'habitation traditionnel. Ainsi, de nouveaux percements respectent le principe d'ordonnancement de la façade d'origine (axe de symétrie, proportions des baies existantes, modénatures, matériaux, finitions).

Revêtements extérieurs, isolation

L'ajout d'éléments de bardage (le plus souvent en matière plastique) pose plusieurs problèmes :

- l'aspect et la banalisation des constructions par l'utilisation sur de grandes surfaces d'un matériau réfléchissant et non recyclable,
- l'imperméabilisation de façades anciennes (quand elles sont en maçonnerie traditionnelle de moellons) qui ont besoin de respirer pour ne pas engendrer de problème d'humidité à l'intérieur du bâti.



L'efficacité d'une bonne isolation réside dans le choix de priorités à évaluer en amont des travaux.

Par ordre d'intérêt d'économie d'énergie :

- calfeutrer les combles et les plafonds, source de grandes déperditions,
- étancher les ouvertures, notamment le pourtour et l'appui (attention aux menuiseries étanches qui risquent de provoquer une condensation intérieure s'il n'y a pas de ventilation mécanique contrôlée).
- assainir et isoler les sols, poser un film contre l'humidité, un isolant et une dalle, support du sol fini,
- laisser respirer les murs (pas d'enduit ciment, de peinture ou d'isolant extérieur),
- en dernier lieu, procéder au doublage en prenant garde aux risques d'enfermer l'humidité. Assainir les pieds de façades par des solutions extérieures (drainage).

Les murs ne sont que la 3^e ou 4^e cause de déperdition de chaleur (en fonction des menuiseries en présence). Il est préférable de les conserver non doublés (extérieur et intérieur). Les murs intérieurs peuvent être simplement enduits ou chaulés. La chaux assainit et protège le mur à moindre coût.

Ainsi, la pose d'une isolation extérieure sur les constructions anciennes en pierre est interdite, afin de ne pas dénaturer la façade d'origine et de ne pas risquer de provoquer de graves dysfonctionnements dans les échanges thermiques et hydriques des murs, entraînant des désordres d'importance variable sur le bâti.

Ouvertures



Façade ancienne non ordonnancée, rue Saint-Martin, Mauléon (cliché Anne Boissay - architecte)



Façade ancienne ordonnancée, place de la Croix Verte, Mauléon (cliché Anne Boissay - architecte)

Les ouvertures sont plus ou moins ordonnancées (superposition des ouvertures à chaque niveau de la façade) suivant l'époque de la construction et suivant la fonction du bâtiment.

Les baies sont toujours plus hautes que larges, afin de faire entrer le maximum de lumière mais aussi en raison d'une limitation technique tenant à la portée maximum des linteaux.

Dans le but de préserver l'harmonie de la façade, les ouvertures nouvelles ou modifiées devront respecter l'ordonnement, les proportions et l'aspect des encadrements des ouvertures situées au même étage.

Menuiseries

Généralités

Il est toujours préférable (et moins coûteux) de préserver et restaurer des menuiseries anciennes. Pour des raisons de recherche d'économie d'énergie ou d'entretien, le remplacement des menuiseries est souvent la solution proposée. Cependant, quelques techniques simples peuvent vous permettre de conserver vos menuiseries plus longtemps, d'autant plus si celles-ci présentent un ca-

ractère patrimonial (fenêtres avec moulures, portes avec ferronnerie...) :

- l'installation de rideaux épais,
- la pose de nouveaux joints,
- la pose de survitrages,
- le doublage des fenêtres,
- la répartition des pièces abîmées.

Portes



Porte en bois plein et imposte vitrée, Mauléon (cliché Anne Boissay - architecte)



Porte en bois partiellement vitrée avec grille de défense ouvragée, Mauléon (cliché Anne Boissay - architecte)



Porte cochère ancienne, Mauléon (cliché Anne Boissay - architecte)

Les portes d'entrée sont en bois plein, avec ou sans imposte vitrée et grille de défense.

Les portes de garage, de grange et cochères sont en bois plein, sans oculus.

Les grandes ouvertures (portes de garage, portes cochères...) peuvent être transformées en baies vitrées à condition que les encadrements soient conservés et le vitrage (composé d'un découpage vertical en bois ou en métal) placé en retrait.

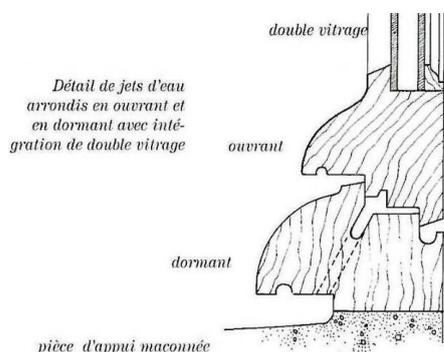


Exemples de grandes baies en métal ou bois à mettre en œuvre dans une ancienne porte de grange ou sur une dépendance

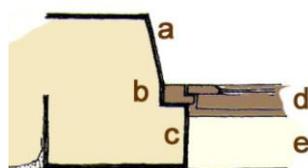
Fenêtres



Fenêtres traditionnelles à 3 carreaux par vantail, en bois avec petits bois extérieurs



Détail de jets d'eau arrondis en ouvrant et en dormant avec intégration de double vitrage
Extrait de la plaquette des Petites Cités de Caractères



↳ Ébrasement (intérieur)
↳ Feuillure
↳ Tableau (extérieur)
↳ Menuiserie (fenêtres ou portes)
↳ Appui

Schéma d'une baie - pose en feuillure
Source : Fiche conseil - Rénovation / UDAP 17

Les fenêtres comportent généralement 2, 3 ou 4 carreaux de proportion verticale, par battant, suivant leur hauteur.

Certaines, d'un modèle plus ancien (XVIIIe s ou antérieur), ont deux rangées de petits carreaux par battant. Ces dispositifs sont à conserver ou à refaire dans la mesure du possible.

Il est souhaitable de garder des menuiseries en bois, de sections fines.

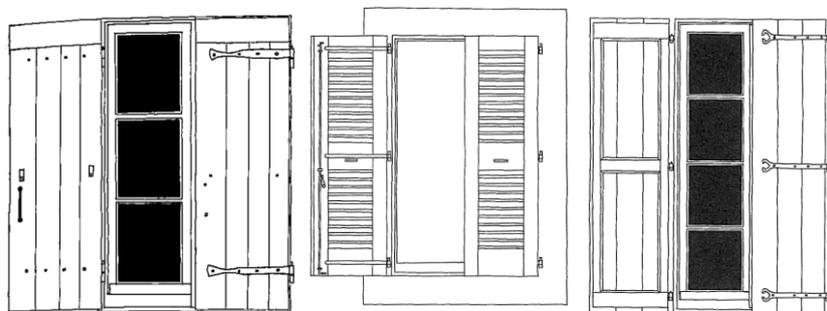
En cas de réfection, les châssis de rénovation (ancien dormant conservé) sont à éviter car ils alourdissent le dessin des fenêtres et diminuent la surface vitrée.

- Les jets d'eau (voir croquis ci-contre) doivent présenter un profil arrondi. Leur section ne peut être inférieure à 3 cm de hauteur et 4 cm de largeur.

- Ces ouvrages sont destinés à être peints, en excluant les lasures et les vernis (voir nuancier).

- Pour une meilleure harmonie, les ferrures sont peintes dans les mêmes tons que les menuiseries.

Volets



Volets pleins à emboîture haute, fermeture par crochet

Volets persiennés, fermeture par espagnolette

Volets pleins à barres horizontales

Les volets habillent la façade. Ils participent ainsi à la composition de la façade et à la qualité des constructions.

Les volets sont :

- soit rabattables en façade. Dans ce cas, ils sont en bois pleins ou persiennés sur tout ou partie de la hauteur.

Traditionnellement les volets sont pleins en rez-de-chaussée et persiennés aux étages.

- soit repliables. Ils sont alors en bois ou en métal, selon l'époque de construction du bâtiment, pleins ou persiennés.

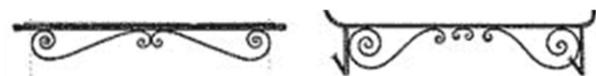
Pour les volets pleins, les écharpes sont interdites, car non traditionnelles de la région. Les volets bois sont peints en excluant les lasures et vernis (voir nuancier).

Les ferronneries sont à peindre de la même couleur que les fenêtres et volets sur lesquels elles sont posées. S'il existait des ferronneries anciennes, crémones, pentures..., elles sont démontées et reprises sur les volets neufs en cas de remplacement.



Volets pleins à écharpe

Garde-corps



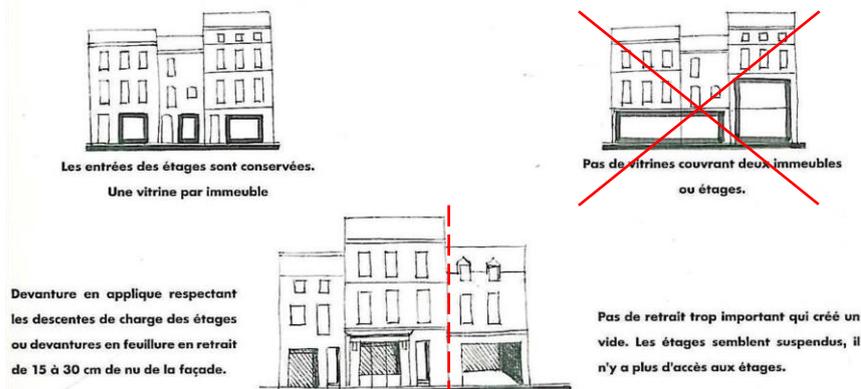
Exemple de garde-corps simples (Source : forge-salers.com)

Les garde-corps anciens sont conservés et restaurés.

En cas de création, on privilégie des garde-corps simples : barre d'appui agrémentée ou non d'un décor léger en ferronnerie, positionnée dans l'épaisseur du mur (au niveau du tableau de la fenêtre) si cela est possible.

I.4. Devantures et Enseignes

Généralités



La conception générale du commerce en centre ancien doit prendre en considération le fait que le commerce fait partie intégrante de l'immeuble qui l'abrite autant que de la rue qu'il anime. Il constitue un élément attractif.

- Il est conseillé de garder ou de créer une devanture en harmonie avec le reste de l'immeuble.
- Dans tous les cas, il est important de conserver la modénature existante (bandeaux, encadrements), ainsi qu'un accès séparé pour les étages.

Sur le croquis ci-dessus, à gauche du trait rouge vertical, les façades respectent les descentes de charges de la façade. L'immeuble à droite de l'image ne respecte pas la structure de l'immeuble. Il y a discordance entre le rez-de-chaussée et les étages. En outre, la vitrine est trop en retrait par rapport à la façade de l'immeuble. La vitrine devrait se trouver en retrait de 15 à 30 cm maximum. Si les étages supérieurs sont en pierre, en brique ou en enduit, le rez-de-chaussée commercial devra réutiliser ces matériaux s'ils ont disparu, sauf dans le cas de devantures en applique.

Devantures

Création ou modification de devantures

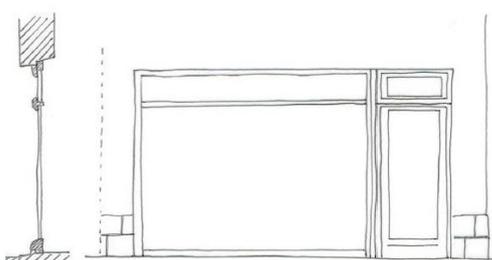
Les devantures en applique, caractéristiques des commerces du XIXe siècle, existant encore sur des façades dont la composition correspond à un exemple typique, doivent être restaurées à l'identique, sauf si la façade cachée par cette devanture a une valeur architecturale.

Lorsque la modification de la devanture est l'occasion d'une restitution de maçonneries, celles-ci sont faites de préférence dans les matériaux d'origine, y compris en retour des murs mitoyens ou dans les angles de rue. Les immeubles comportant des portes de garage peuvent être aménagés en locaux commerciaux.

Pour une création de devanture en applique, il est important de soigner les détails : corniches, moulures, décors des panneaux.

La multiplication des matériaux n'est pas souhaitable. Ceux utilisés sont :

- assortis à la façade des étages de l'immeuble (pierre, maçonnerie enduite, ou brique...), sauf pour les devantures en applique.
- pour les menuiseries : le bois, l'aluminium, l'acier et le fer peint.
- les seuils de boutique sont en pierre (pas de carrelages, chapes lissées, moquettes).

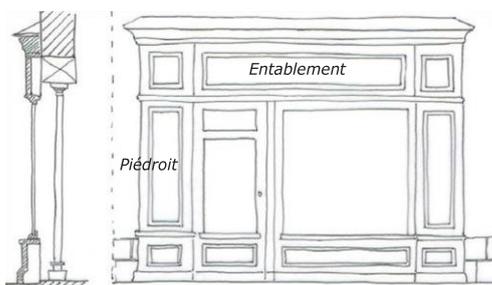


Devanture en feuilure



La multiplication des couleurs n'est pas souhaitable.

- opter plutôt pour une couleur unique sur une vitrine.
- une deuxième couleur (hormis celle du lettrage) peut être ajoutée si elle reste discrète et s'intègre à la composition générale de la façade commerciale.



Devanture en applique

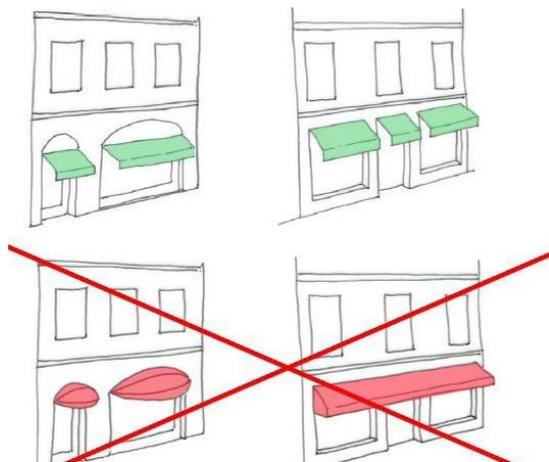


Devanture en applique, Mauléon (cliché Mairie de Mauléon)(Agglo 2B, réhabilitation du bâti ancien, fiche 13 "les couleurs")



Devanture en applique (Guide des Petites Cités de Caractère - 79)

Bannes et stores

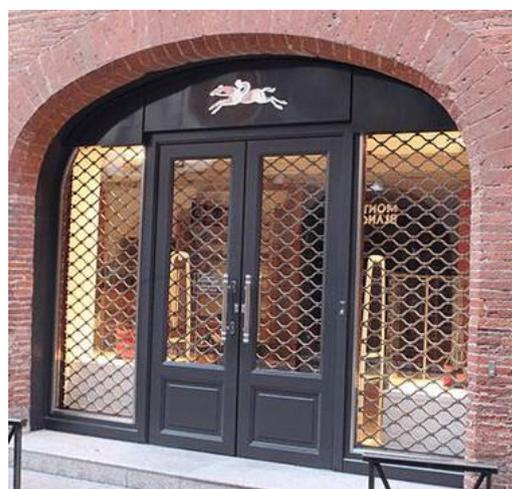


Stores dont la largeur correspond à la vitrine

Les stores et bannes ainsi que leur mécanisme doivent être cachés lorsqu'ils sont enroulés, seul le lambrequin peut rester apparent.

La largeur de la banne correspondra à la largeur du percement qu'elle abrite. Choisir une teinte en harmonie avec la devanture (rappel de la couleur, par exemple).

Eléments de protection



Grille intérieure à large maille

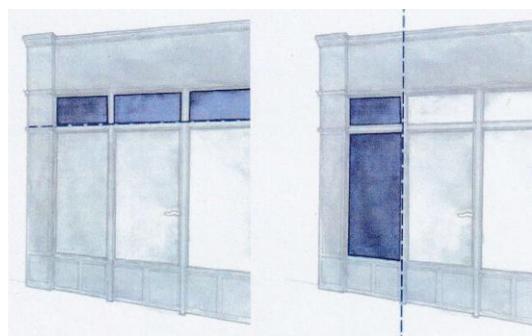


Grille intérieure en polycarbonate

Afin de minimiser l'impact des grilles et volets de fermeture sur l'architecture de la façade, le paysage et l'ambiance de la rue (lorsque le commerce est fermé), il est conseillé de :

- placer la grille derrière la vitrine,
- utiliser des fermetures ajourées,
- intégrer les caissons dans le gros œuvre.

Vitrophanie



Exemples de positions possibles de la vitrophanie (Agglo 2B, Devantures commerciales et enseignes, fiche 4 "choisir et installer une enseigne")



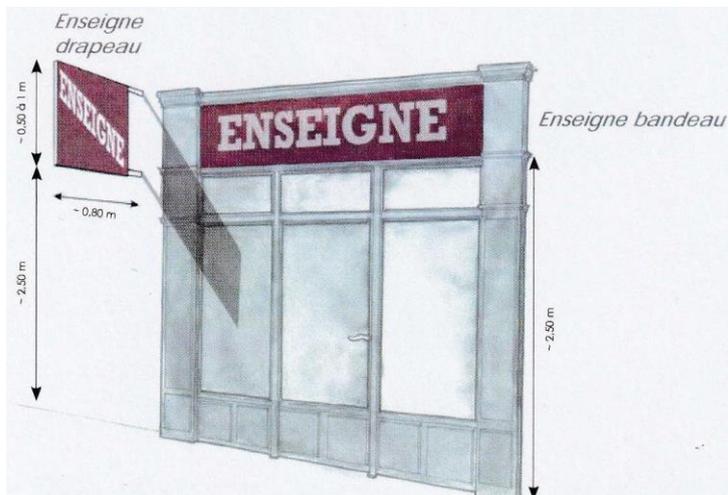
La vitrophanie peut être utilisée avec parcimonie. Elle ne peut pas excéder 1/3 de la vitrine, en tenant compte de la composition de la devanture.

Le graphisme et les couleurs de la vitrophanie sont en harmonie avec la façade de l'immeuble.

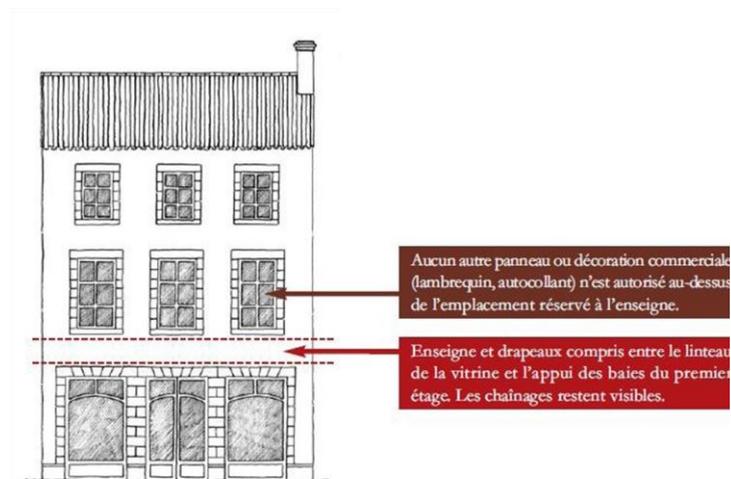


Rappel : les pré-enseignes sont interdites par la loi et les enseignes soumises à autorisation.
 La surenchère d'enseignes et inscriptions n'aboutit pas forcément à attirer positivement la clientèle.
 Il est conseillé d'installer une seule enseigne en applique par façade (une pour chaque rue) et une seule enseigne drapeau si nécessaire.
 L'enseigne apposée sur une façade en maçonnerie

vient au-dessus des ouvertures, sur un trumeau ou un piédroit. Les enseignes doivent être simples et leurs indications brèves.
 Dans le cas de devantures en applique, les inscriptions peintes peuvent être plus nombreuses et réparties sur l'entablement, les piédroits et les parties vitrées.
 L'éclairage est fixe et non clignotant.



Les différentes enseignes, (Agglo 2B, Devantures commerciales et enseignes, fiche 4 "choisir et installer une enseigne")

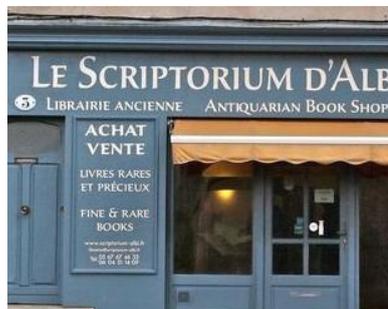


Implantation des enseignes (Guide des Petites Cités de Caractères - 79)

Enseigne à plat (bandeau)



Lettres découpées en volume sur maçonnerie



Lettres peintes sur entablement et piédroit



Lettres peintes sur devanture en applique

Ces enseignes sont constituées de lettres séparées ou de lettres gravées ou peintes sur la devanture en applique.
 Les lettres séparées peuvent être planes ou en volume.

Enseigne perpendiculaire (drapeau)



Différentes enseignes drapeau décorative (Guide des Petites Cités de Caractères - 79)

Il s'agit d'une enseigne « décorative », par exemple celle constituée d'une composition en fer forgé ou d'un objet stylisé.

Enseigne sur pied



Les enseignes sur pied, réservées aux établissements dont le bâtiment commercial se situe en retrait de l'alignement urbain, doivent :

- ne pas porter atteinte aux vues vers le château.
- ne pas se cumuler avec une enseigne apposée perpendiculairement à un mur.
- ne pas dépasser 6 m² et être de forme verticale (à minima dans un rapport de 2/3 - 1/3).

II. Constructions neuves, extensions et bâti non repéré

II.1. Implantation et Volumétrie

Constructions neuves

Implantation



Alignement du front bâti dans le centre ancien de Mauléon, Grand'Rue (cliché Anne Boissay - architecte)

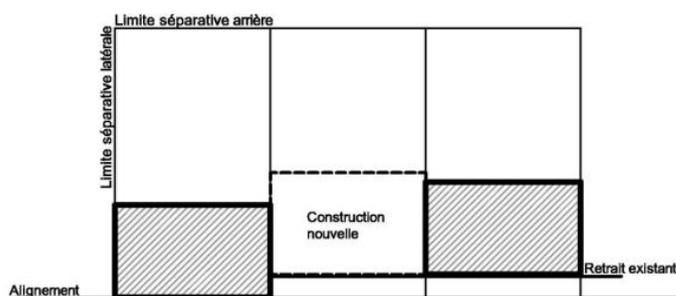


Schéma : implantation à l'alignement ou en retrait

En secteur urbain, l'implantation des constructions est déterminée par l'espace public et par les règles d'alignement et de mitoyenneté. A Mauléon, le bâti est souvent continu. En général, les deux côtés (quelquefois un seul) sont mitoyens avec les immeubles voisins.

Les façades sur rue s'inscrivent généralement dans le même plan que la façade des constructions voisines, ou à l'alignement de la rue. Le respect de ces modes de faire permet de préserver la composition d'ensemble et l'ambiance architecturale.

L'implantation, les dimensions et la composition des constructions qui pourraient être admises entre deux constructions existantes ou en remplacement d'une construction obsolète devront suivre les mêmes prescriptions que les maisons existantes.

Si toutefois une partie de la façade se trouve en retrait, un mur de clôture assurera la continuité de l'espace public.

Volumétrie



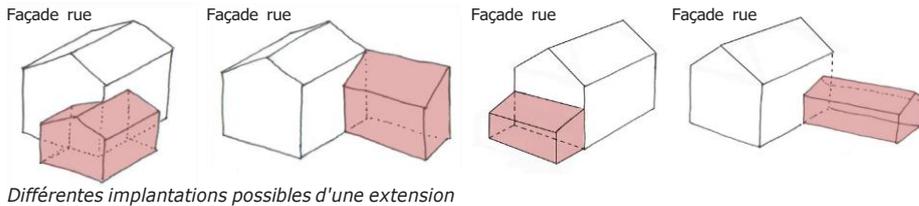
Un ensemble de constructions de même gabarit, rue du Renard, Mauléon (cliché Anne Boissay - architecte)

Les constructions existantes d'une même rue présentent des caractéristiques communes : hauteur au faîtage, pente des toits des principaux bâtiments...

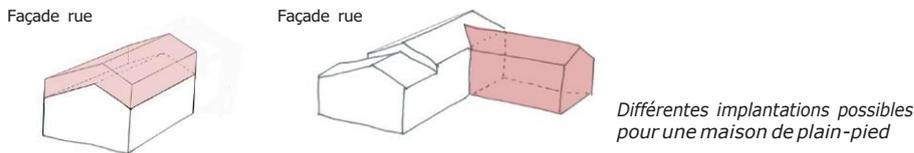
Toujours dans le but de préserver la composition d'ensemble et l'ambiance architecturale, dans un front bâti continu, il est nécessaire de :

- Respecter la hauteur moyenne à l'égout, le sens de faîtage, la simplicité des volumes sur rue.
- Eviter les ruptures d'échelle par des sauts de volumes trop importants.

Extensions



Différentes implantations possibles d'une extension



Extension contemporaine à l'arrière

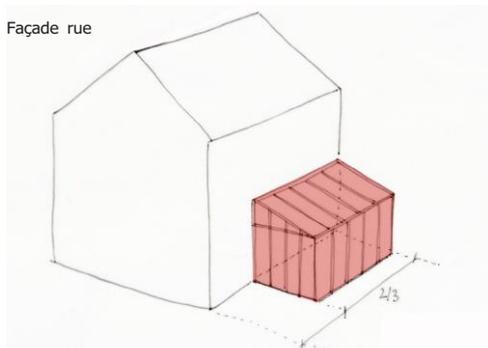


Surélévations mimétique et contemporaine au-dessus de plain-pied, de proportion moins importante que les constructions d'origines

L'extension s'intègre en continuité de l'architecture du bâtiment d'origine. Elle peut prendre plusieurs formes : mimétique (se fondre dans la volumétrie générale de la construction traditionnelle) ou volontairement en contraste avec le bâtiment principal (Les volumes restent simples).

- L'extension est d'un gabarit moins important que celui du bâtiment à étendre, de préférence de plain-pied. Elle s'implante, de préférence, à l'arrière (ou sur un côté) du bâtiment à étendre.
- La surélévation est de hauteur moins importante que celle du bâtiment à étendre et les baies respectent la composition de la façade d'origine (rythme et proportions en relation avec l'existant). Elle s'implante sur l'ensemble du bâtiment existant (du nu de la façade avant au nu de la façade arrière) et ne crée pas d'effet de tour.
- Les surélévations respectent les épannelages de la rue.

Vérandas



Véranda sur façade arrière ; emprise 2/3 de la façade
Toiture monopente avec découpage du vitrage aligné sur celui des façades

Les volumes entièrement vitrés s'inscrivent dans l'architecture de la maison par le choix des matériaux, les couleurs et le volume.

- Eviter toute solution préfabriquée et privilégier l'adaptation à la typologie de la maison.
- L'emprise de la véranda n'excède pas les 2/3 de la longueur de la façade sur laquelle elle s'implante.
- La toiture de la véranda est mono-pente.
- La structure est en métal (aluminium compris) de teinte foncée.
- Le vitrage est transparent et non translucide.
- Les divisions du toit de la structure sont en alignement avec celles de la façade de la véranda.



Vérandas cohérentes avec l'architecture traditionnelle





Exemple d'une construction traditionnelle d'accompagnement (extension d'une maison ancienne)



Exemple construction contemporaine

Les constructions principales et les extensions aux constructions existantes sont de deux styles :

- **une architecture d'accompagnement** (traditionnelle), qui s'inscrit avec discrétion dans le contexte traditionnel en respectant les principes de cette architecture, tout en évitant le pastiche réalisé avec des matériaux et une mise en œuvre différents et de moindre qualités.

- **une architecture contemporaine** en contraste avec l'architecture traditionnelle. Cette position de contraste exige une grande rigueur de conception, la pertinence du choix à l'égard du contexte et la mise en dialogue avec l'existant.

Les projets présentant des conceptions innovantes, ou utilisant des dispositifs et/ou des matériaux adaptés à la prise en compte des énergies renouvelables, ou prévoyant l'intégration de l'architecture bioclimatique sont encouragés.

Une attention particulière est portée à la qualité des matériaux, à leur pérennité, à leur coloration et à leur capacité d'intégration à l'environnement dans une perception rapprochée ou lointaine.

Toitures et couvertures



Les tuiles de terre cuite de teinte mélangée à dominante rouge



Ardoises naturelles posées au clou

• Les toitures sont en tuiles de terre cuite ou en ardoises naturelles.

Pour les constructions d'architecture contemporaine :

- Les toitures peuvent être en terrasse ou en zinc, si elles participent harmonieusement à l'architecture du projet et s'insèrent dans le tissu urbain environnant.
- Les revêtements végétalisés sont privilégiés et imposés lorsque la toiture est visible depuis l'espace public.



Toitures terrasses végétalisées



Toiture à faible pente en zinc



Enduit et encadrements soulignés par un enduit lissé au rez-de-chaussée et en pierre à l'étage



Quelques exemples de bardages contemporains de qualité (bois naturel, bois peint en noir, zinc prépatiné, cuivre, acier)

Pour les bâtiments d'architecture traditionnelle :

- Les façades sont recouvertes d'un enduit de ton pierre ou pierre soutenu et d'aspect taloché ou finement brossé. Les enduits présentant trop de relief se salissent rapidement et créent des ombres disgracieuses.
- Les encadrements sont soulignés, soit par un enduit légèrement plus foncé ou bien un encadrement en pierre de taille (tout l'encadrement et pas seulement le linteau).

Pour les bâtiments d'architecture contemporaine :

- Une attention particulière est portée à la qualité des matériaux, à leur pérennité, à leur coloration et à leur capacité d'intégration à l'environnement dans une perception rapprochée ou lointaine.
- L'alliance de plusieurs matériaux (deux minimum et trois maximum) sur un même bâtiment est souhaitable, afin d'éviter l'aspect compact de celle-ci.
- Les bardages sont de préférence en bois naturel ou peint (non vernis) à lames larges et verticales, afin de rappeler les bâtiments agricoles ruraux locaux. D'autres bardages en lames ou en plaques peuvent être utilisés en fonction de la situation du bâtiment (clins de bois goudronnés, zinc, cuivre, autre métal).

Ouvertures et menuiseries

Les menuiseries



Volets battants en bois avec peinture de la même couleur que les volets

Pour les volets battants et les portes d'entrée et de garage, le PVC n'est pas satisfaisant ; il manque d'épaisseur, a un aspect brillant et n'est pas exempt de vieillissement. De plus, il contribue généralement à créer une ambiance où la couleur blanche est omniprésente. On privilégie donc le bois peint ou le métal (dont l'aluminium).

Les portes d'entrée et de garage sont le plus simple possible ; éviter les panneaux décoratifs, les impostes ou décor en arc...

Les volets sont cohérents avec la construction (volets battants, coulissants, roulants) sur l'ensemble des façades. Les coffres des volets roulants sont intégrés à la maçonnerie et non visibles.



Portes neuves de type traditionnel



Portes de garages traditionnelles et contemporaines simples sans décor ni oculus



II.3. Bâtiments artisanaux, industriels et agricoles

Généralités

Ils sont de forme simple, adaptés au terrain naturel.

Couvertures



Bâtiment artisanal couvert en tuiles

Afin de s'intégrer au mieux dans le paysage urbain et paysager, les toitures sont préférentiellement couvertes en tuiles canal (mêlées nuancées, à dominante rouge) ou en ardoises. Elles peuvent aussi être couvertes en plaques de fibrociment de teinte naturelle ou en bac acier prélaqué de couleur neutre sombre.

Les matériaux de couverture d'aspect brillant (tôle d'acier, fer galvanisé ...), ainsi que les imitations de matériaux (fibrociment imitation tuile...) sont interdits.



Bâtiment agricole - pan de couverture recouvert de panneaux solaires

Les couvertures photovoltaïques doivent s'intégrer parfaitement aux bâtiments. Les capteurs, de couleur noire (fond et cadre), recouvrent alors un pan complet de couverture (100% de la surface de couverture).

Façades et menuiseries



Bardages verticaux bois et bac acier

L'usage de bardage bois à lames verticales larges de teinte naturelle grise est à privilégier, afin de rappeler les bâtiments agricoles ruraux locaux.

D'autres bardages peuvent être utilisés. Ils sont alors de couleur neutre de tonalité moyenne ou sombre pour mieux s'intégrer à l'environnement (deux teintes maximum, de préférence dans les tons gris moyen, mastic, etc.). Là encore, on bannit les matériaux brillants et les couleurs vives (y compris pour les menuiseries qui sont de teinte neutre).

Les façades en maçonnerie enduite sont également possibles. Elles sont d'une teinte se rapprochant de celles des enduits traditionnels (pas blanc).



Intégration plus discrète des bardages de couleur sombre

III. Cité Sainte-Anne

III.1. Organisation et typologie

Historique



La cité Sainte-Anne
Source : Archives départementales 79

La Cité Sainte-Anne a été créée, dans les années 1950-60, dans le but de loger les ouvriers de la Cogema. Sa forme urbaine et ses typologies architecturales sont caractéristiques de cette époque.

Morphologie urbaine et typologie du bâti



Plan cadastral actuel de la cité Sainte-Anne

La cité s'organise autour d'une place centrale et d'une rue principale (et une secondaire). Elle se caractérise par une grande unité. Son homogénéité se mesure à l'implantation des maisons alignées, les gabarits constants, la composition répétée des façades, des menuiseries et des clôtures identiques.

Les maisons sont mitoyennes, jumelées par deux ou en bande de 3 à 9 maisons, et identiques selon un axe de symétrie. Elles sont de plain-pied ou avec un étage.

Le parcellaire est en lanières de taille diverse. Les constructions sont principalement alignées mais avec un léger recul pour permettre le stationnement des véhicules. Un jardin se trouve à l'arrière de chaque construction.



La place centrale, rue Sainte-Anne, Mauléon (cliché Anne Boissay - architecte)



Maisons de plain-pied en bande, rue Sainte-Anne, Mauléon (cliché Anne Boissay - architecte)



Maisons à étage jumelées, rue Sainte-Anne, Mauléon (cliché Anne Boissay - architecte)

III.2. Architecture existante

Couvertures



Photographie aérienne de la cité Sainte-Anne, source Google Earth

Les toitures sont couvertes en tuiles mécaniques. A l'origine, il semble qu'elles étaient toutes rouges, mais certaines couvertures ont été remplacées par des tuiles mécaniques marrons (toutes les maisons à étage et une bande de maisons de plain-pieds).



Au premier plan : maisons de plain-pied couvertes en tuiles mécaniques rouges
Au second plan : maisons à étage couvertes en tuiles mécaniques marrons
(cliché Anne Boissay - architecte)

Façades

Composition et modénature



Les façades des maisons recouvertes d'un isolant extérieur et d'un parement coloré, rue Sainte-Anne, Mauléon (cliché Anne Boissay - architecte)

Les volumes des maisons sont très simples et les façades présentent des ouvertures ordonnancées. Chaque maison de plain-pied possède 1 porte, 1 porte de garage et 2 fenêtres ; chaque maison à étage possède 1 porte, 1 porte de garage, 1 fenêtre large au rez-de-chaussée et 2 fenêtres à l'étage.

A l'origine, les façades sont en béton peint (probablement blanc). Elles ont été recouvertes d'un isolant extérieur (pour améliorer les performances thermiques de ces constructions d'après-guerre peu performantes à l'origine) et d'un parement coloré clair, beige, jaune ou rosé. Cette épaisseur extérieure laisse encore apparaître les modénatures de cette architecture très simple : des casquettes en béton venant couvrir les portes d'entrée et de garage.

Menuiseries



Menuiseries récentes (mais relativement uniformes) rue Sainte-Anne,

A l'origine, les portes étaient en bois peint (à priori de couleur foncée), les volets en bois pliants et les fenêtres de couleur claire.



Les jardins arrières de la rue Sainte-Anne depuis l'esplanade du château, Mauléon (cliché Anne Boissay - architecte)

Les jardins sont bordés de clôtures simples, constituées de grillages souples sur poteaux bétons peints en blanc. Un mur bahut (60 cm) en béton blanc complète parfois l'ensemble. Les portails et portillons sont en tubes métalliques ronds et soubassement grillagé.



Portillon et portail d'origine en tube métallique, rue Sainte-Anne, Mauléon (cliché Anne Boissay - architecte)



III.3. Transformations et extensions

Les caractéristiques exposées dans les pages précédentes constituent l'identité de cette petite cité ouvrière ; elles doivent donc être préservées : gabarit, hauteur, toiture, composition des façades (disposition, forme, dimensions, encadrements saillants des ouvertures, auvent au-dessus des portes...), clôtures...

Les couvertures sont très visibles depuis l'ancien château, c'est pourquoi aucune modification de toiture n'est envisageable (pose de châssis de toit ou de panneaux solaires). D'autres adaptations sont toutefois possibles.

Transformation du bâti ancien

Façades et percements

Si on souhaite isoler une maison, il est possible de mettre en œuvre un enduit isolant ou une isolation extérieure. Cette dernière sera alors recouverte d'un enduit lisse ou d'une peinture microporeuse de ton clair.

La création d'une fenêtre est possible, uniquement sur un mur pignon. Celle-ci doit reprendre les dimensions d'une ouverture déjà existante sur la maison.

La création d'une baie plus grande est possible seulement à l'arrière de la maison.

Menuiseries



Porte d'entrée à panneaux vitrés horizontaux



Porte de garage à lames verticales



Châssis vitré à 4 vantaux avec soubassement plein

Les fenêtres sont à grands vitrages sans petits bois.

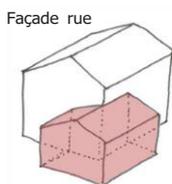
Les portes d'entrée sont en bois ou en aluminium à panneaux vitrés horizontaux.

Les portes de garage sont en bois ou en métal, à lames verticales, sans oculus.

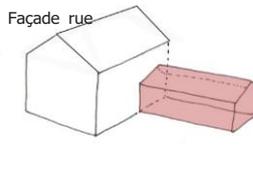
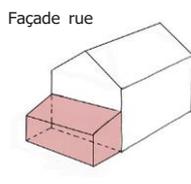
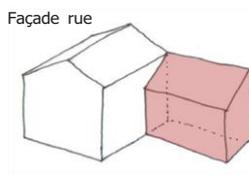
Le remplacement d'une porte de garage par un châssis vitré à quatre vantaux avec soubassement plein, ouvrant à la française, est possible.

Les volets sont repliés en tableau. Les volets roulants de baies vitrées nouvellement percées sont intégrés à la maçonnerie (coffre non visible).

Extensions



Différentes implantations possibles d'une extension



Les extensions sont limitées à des constructions à rez-de-chaussée, implantées à l'arrière ou sur le côté des constructions principales. Elles sont de deux styles :

- **une architecture d'accompagnement** qui s'harmonise avec discrétion avec la maison étendue (voir III.2)

- **une architecture contemporaine** (voir II.2)

Pour ce type de construction, les toitures sont terrasses, ou à faible pente. Les revêtements sont végétalisés.



Extension contemporaine avec toiture terrasse végétalisée

IV. Éléments techniques

IV.1 Éléments divers

Implantation des éléments techniques

Généralités

L'implantation d'éléments techniques influe aussi sur la transformation du bâti. Qu'il s'agisse de pompes à chaleur, d'antennes ou bien même de boîtes aux lettres, une réflexion préalable quant à leur intégration est absolument nécessaire.

Antennes paraboliques



Parabole implantée en toiture, dissimulée par une cheminée



Parabole de teinte rouge sur cheminée brique et toiture tuiles



Petite parabole rectangulaire blanche sur enduit clair

Les antennes paraboliques sont implantées selon une logique de dissimulation, non vues depuis l'espace public :

- à l'arrière d'une souche de cheminée,
 - sur un pan de toiture non visible...
- Leur intégration peut être améliorée par la pose d'une teinte proche de la couleur des matériaux de construction ou d'une parabole offrant le plus petit diamètre.

Pompes à chaleur



Pompe à chaleur dissimulée derrière un coffre en bois, dans le jardin



Pompe à chaleur dissimulée derrière un coffre en aluminium sur façade arrière



Pompe à chaleur dissimulée derrière une grille dans une baie de la façade

Les pompes à chaleur sont, elles aussi, implantées selon une logique de dissimulation, non vues depuis l'espace public :

- intégrées à la façade (dans une baie),
- dissimulées derrière un coffre en bois ou en aluminium.

Dans tous les cas, elles ne sont implantées sur la façade sur rue.

Coffrets et boîtes aux lettres



Intégration de boîtes aux lettres dans la structure d'un bâtiment ou sa clôture



Coffrets dissimulés par un portillon en bois

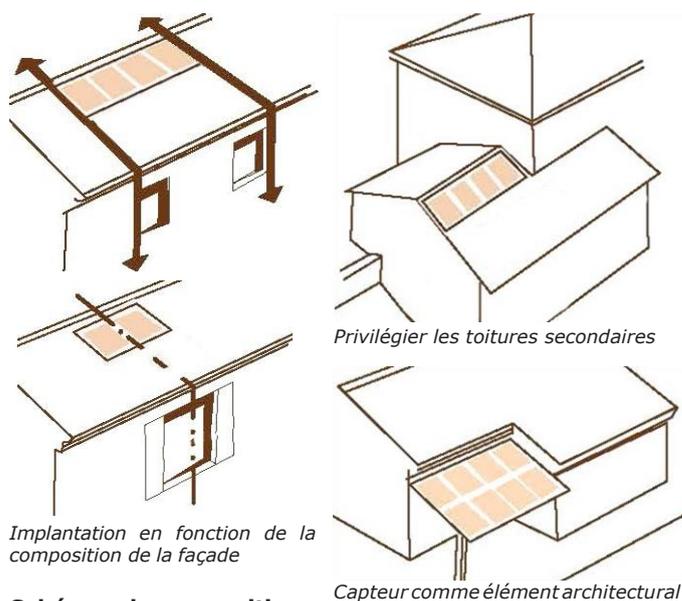


Les boîtes aux lettres, interphones et tous coffrets extérieurs sont intégrés dans la structure du bâtiment ou de la clôture.

Les coffrets peuvent être dissimulés par un portillon en bois peint.

IV.2 Panneaux solaires

Généralités



Implantation en fonction de la composition de la façade

Schémas de composition
(Enerplan et Ademe)

Privilégier les toitures secondaires

Capteur comme élément architectural

Dans les mises en œuvre sur des ouvrages déjà existants, il s'agit d'une adaptation des panneaux au bâti. Plusieurs typologies d'implantation existent, liées ou non au bâti : en toiture, en toiture de terrasse, d'appentis, au sol.

Dans tous les cas, l'implantation de capteurs solaires doit répondre à quelques règles de base :

- créer un « champ » de captage le plus homogène possible en regroupant les panneaux solaires,
- éviter d'isoler dans le paysage ce champ de panneaux, et lui trouver un adossement qu'il soit bâti ou non bâti,
- accepter une perte de rendement des panneaux en pondérant orientation et inclinaison en fonction de critères paysagers ou architecturaux,
- préférer une implantation discrète, qu'elle soit ou non liée au bâti (sous le bâti ou en fond de parcelle pour une implantation au sol, sur des toitures secondaires ou des dépendances, près du faitage, dans le cadre d'une implantation sur le bâtiment).

Implantations possibles

En toiture



Panneaux sur couverture tuiles (façade arrière)



Panneaux sur couverture ardoises



L'implantation de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques sur la toiture est interdite sur les immeubles remarquables et de qualité.

Au-delà d'un nécessaire compromis entre rendement et intégration, certaines précautions architecturales peuvent être prises, et notamment :

- regrouper les panneaux et éviter une implantation verticale du champ de captage,
- s'adosser à la pente des toitures, et garder une proportion cohérente entre surface de captage et surface de toiture,
- aligner le champ de capteurs avec les ouvertures existantes en façade,
- préférer une implantation encastrée, plutôt qu'en superposition,
- éviter les toitures principales et les toitures à quatre pans, préférer les toitures secondaires ou les dépendances,
- choisir un capteur, et son châssis, dont le coloris et la texture sont en accord avec la toiture (panneaux noirs, non brillants).

Au sol



Panneaux au sol



Panneaux au sol adossés à un mur de clôture

Suivant les opportunités offertes par le terrain libre, il est possible d'envisager de désolidariser les capteurs solaires du bâti. Cette disposition permet souvent d'optimiser l'orientation et l'inclinaison des panneaux sans réel préjudice sur le site.

- préférer une implantation en aval du terrain ou en fond de parcelle,
- profiter des talutages naturels de la parcelle pour « adosser » le champ de capteurs solaires,
- ne pas hésiter à prévoir de petits travaux compensatoires paysagers sans effet de masque pour accompagner l'implantation des panneaux solaires.

V. Clôtures et jardins

V.1 Murs de clôture

Les clôtures permettent de renforcer la continuité du bâti par le maintien de l'alignement. Elles séparent l'espace public de l'espace privé, intime.

Les murs de clôture anciens sont de deux types :

- murs hauts, en prolongement de la construction
- murs bahuts, généralement surmontés d'une grille pour clore le jardin de devant

De manière générale, les clôtures s'harmonisent par leurs matériaux et teintes aux constructions principales.

Murs en moellons

Murs hauts



Mur haut couronné de tuiles "tiges de botte", rue Saint-Jouin, Mauléon (cliché Anne Boissay - architecte)

Les murs hauts sont constitués de moellons jointoyés au mortier de chaux. Le couronnement, qui assure la stabilité du mur et protège des infiltrations d'eau, peut être soit :

- un chanfrein en moellons couvert en tuiles "tiges de botte" posées perpendiculairement au mur,
- un dôme maçonné en arrondi ou en V,

La restauration des murs de moellons exige autant de soin que les façades.

Il convient également de garder les spécificités des percements (proportions, techniques de construction). Ainsi les piliers des portails sont de préférence à restaurer ou remplacer à l'identique, surtout s'ils sont du même style et de la même époque que les constructions qu'ils accompagnent.



Mur haut couronné d'un dôme, rue Saint-Martin, Mauléon (cliché Anne Boissay - architecte)



Portail, encadrement brique et pierre, rue de la Tannerie, Mauléon (cliché Anne Boissay - architecte)



Porte piétonne dans un mur de clôture, encadrement en pierre, Mauléon (cliché Anne Boissay - architecte)

Murs bahuts

Certaines villas ou maisons bourgeoises sont clôturées par un mur bahut couronné d'une banquette en pierre.

Il sont généralement surmontés d'une grille, qui peut être doublée de festons en métal de même couleur.



Clôtures constituées d'un mur bahut et d'une grille en ferronnerie, rue Saint-Jouin, Mauléon (cliché Anne Boissay - architecte)





Ancien portail en ferronnerie, rue Saint-Jouin, Mauléon (cliché Anne Boissay - architecte)



Ancien portail en ferronnerie, Mauléon (cliché Anne Boissay - architecte)

Les portails et portillons sont souvent des ouvrages de ferronnerie peints de couleur neutre ou foncée. Ils sont généralement simples avec un couronnement horizontal et sont formés de demi-tubes métalliques. Lorsqu'un nouveau portail doit être posé, celui-ci est également de forme simple, en métal ou en bois peint (à lames jointives)



Portail récent de forme simple en ferronnerie



Portail en bois à lames jointives

Association mur de clôture ou façade et végétations



Mur bahut surmonté d'une grille, accompagné d'une haie, Mauléon (cliché Anne Boissay - architecte)

Les murs de clôtures, qu'ils soient hauts, bas ou surmontés d'une grille, peuvent s'allier harmonieusement avec le végétal, proposant différentes ambiances.

Le végétal peut accompagner en arrière-plan (couronne des arbres du jardin qui dépasse le haut mur), courir le long du mur (vigne), coloniser la pierre (sedums, ruine de Rome...). Il peut masquer ou filtrer des vues trop grandes à travers les grilles (plantes grimpantes, haies vives) pour préserver l'intimité des jardins.



Façade ornée de plantes grimpantes, Mouchamps (85) (cliché Anne Boissay - architecte)



Pieds de façade végétalisés, Mouchamps (85) (cliché Anne Boissay - architecte)

La végétation participe également à la polychromie de la façade en introduisant des contrastes de couleurs. Autrefois, on plantait souvent une treille sur la façade de la maison bien exposée.

Des plantes grimpantes, comme la glycine, le rosier, la vigne... habillent un mur. Les pieds de façade marquent la transition entre le sol et l'habitation ; ils soulignent la construction. Des fleurs vivaces (pivoine, marguerite...) d'entretien facile peuvent être disposées le long des murs.

V.2 Clôtures légères et Haies végétales

Clôtures légères

Clôtures traditionnelles



Clôture champêtre constituée de piquets bois et de fils métalliques



Clôtures en bois



L'élevage est très présent sur la commune, et les clôtures qui y sont liées quadrillent le territoire. D'aspect simple, elles sont composées de poteaux en bois local et de grillage ou barbelé couleur acier. Ces clôtures sont accompagnées ou non de végétation (haies bocagères libres ou taillées basses, alignement d'arbres). Leur caractère champêtre leur permet de bien s'intégrer dans le paysage.

Les clôtures tout en bois, plus ou moins sophistiquées, s'intègrent également parfaitement dans le contexte rural, par l'utilisation d'un bois local et un vieillissement naturel du matériau (couleur grisée).

Clôtures contemporaines



Clôtures contemporaines de formes simples



On peut envisager des clôtures de qualité même si elles diffèrent des clôtures « traditionnelles ».

Le bois et le métal peuvent ainsi être utilisés harmonieusement, avec des formes et des volumes simples, en accompagnement notamment des nouvelles parcelles construites.

Haies végétales

En dehors du centre bourg, la haie bocagère, composée d'essences locales, s'intégrera au mieux dans le paysage environnant. Cette clôture reste la plus économique et la plus naturelle.

On privilégiera les essences locales (voir liste ci-dessous), rustiques et champêtres, qui mélangées, donnent des haies variées et moins sujettes aux maladies.

Une haie champêtre ne doit pas être taillée au carré ; elle conservera la forme naturelle des buissons.

On évitera les résineux (thuya, cupressus...). Ils sont sensibles à la sécheresse, ils poussent vite mais nécessitent rapidement un gros travail de taille ; de plus, ils acidifient le sol, ce qui rend ensuite plus difficile les plantations.

Palette végétale

Liste non exhaustive



Haie d'essences variées

Quercus robur (Chêne pédonculé), Acer campestre (Erable champêtre), Euonymus europaeus (Fusain d'Europe), Ligustrum vulgare (Troène commun), Prunus spinosa (Prunellier), Pyrus pyraeaster (Poirier commun), Poiriers fruitiers, Pommiers fruitiers, Rosa canina (Eglantier commun), Sorbus torminalis (Alisier torminal), Sorbus domestica (Cormier), Viburnum lantana (Viorne lantane), Viburnum opulus (Viorne obier), Carpinus betulus (Charme commun), Corylus avellana (Noisetier), Cornus sanguinea (Cornouiller sanguin), Cornus mas (Cornouiller mâle), Mespilus germanica (Néflier), Sambucus nigra (Sureau noir), Salix atrocinerea (Saule roux), Salix caprea (Saule marsault), Prunus mahaleb (Bois de Sainte-Lucie), Prunus avium (Merisier), Pruniers fruitiers, Juglans regia (Noyer), Amelanchier lamarckii (Amélanche), Amelanchier ovalis (Amélanche à feuilles ovales), Laurus nobilis (Laurier sauce), Fraxinus excelsior (Frêne commun), Syringa vulgaris (Lilas commun), Syringa vulgaris 'Madame Lemoine' (lilas blanc), Philadelphus coronarius (seringat des jardins).

V.3 Palette végétale du jardin

Palette végétale

Arbres isolés à grand développement

Liste non exhaustive

Quercus robur (Chêne pédonculé), Quercus sessiflora (Chêne sessile), Prunus avium (Merisier), Sorbus domestica (Cormier), Juglans regia (Noyer), Fraxinus excelsior (Frêne commun), Tilia cordata (Tilleul à petites feuilles), Castanea sativa (Châtaignier commun).

Arbres isolés à développement moyen

Liste non exhaustive

Alnus cordata (Aulne de Corse), Sorbus torminalis (Alisier torminal), Ulmus resista (Orme résistant), Carpinus betulus (Charme commun), Acer campestre (Erable champêtre), Acer monspesulanum (Erable de Montpellier).

Plantation en lieux humides

Liste non exhaustive



Ripsisylve - Vallée de l'Ouin, Mauléon (cliché Anne Boissay - architecte)

Alnus glutinosa (aulne glutineux), Salix caprea (saule marsault), Salix viminalis (saule des vanniers), Salix sericea (saule argenté), salix atrocinerea (saule roux).

Documentation disponible

Fiches techniques PROM'HAIES

<http://www.promhaies.net>

Fiches techniques ASSOCIATION BOCAGE PAYS BRANCHE

<http://www.bocagepaysbranche-asso.fr/>

Plaquettes grand public du CAUE 79

« Plantation en Deux-Sèvres : les essences de vallée et de bocage »

VI. Espaces libres publics et mobilier urbain

VI.1 Aménagements et Aires de stationnement

Revêtements de sol



La qualité des espaces publics est intimement liée au choix des matériaux de sol et du calepinage. Il s'agit de travailler en finesse, tout en gardant une bonne lisibilité générale de l'espace public, que ce soit pour les piétons ou les véhicules.

D'une manière générale, on limitera l'utilisation de l'enrobé noir, qui banalise les espaces et leur confère un caractère routier prédominant. On pourra notamment utiliser le béton désactivé, le stabilisé et la pierre naturelle. On privilégiera également les matériaux perméables et naturels mis en œuvre avec des liants naturels (dalles, pavés...) ou des espaces végétalisés.



Aires de stationnements



Elles sont aménagées de manière à réduire le plus possible l'impact visuel des véhicules.

Les espaces de stationnement peuvent être conçus de façon réversible, en imaginant un espace agréable avec ou sans voitures (ex du revêtement terre-pierre engazonné).



Végétalisation des espaces publics



La végétation fait partie intégrante de tous les aménagements.

Comme cela a déjà été évoqué concernant les parcelles privées, les pieds soulignent les constructions. Des fleurs vivaces (pivoine, marguerite...) d'entretien facile peuvent être disposées le long des murs.

VI.2 Mobilier urbain



Afin de garantir une certaine homogénéité et une identité propre à Mauléon, la ville pourra choisir une ligne directrice dans le choix du mobilier utilisé en espaces publics.

Les différents lieux publics sur la commune peuvent être agrémentés de mobiliers divers, qui favoriseront une certaine convivialité et vie de ces espaces quelle que soit leur échelle.

Le choix pourra porter sur des éléments à caractère urbain, avec un mobilier contemporain qui s'intégrera dans le paysage de Mauléon par sa sobriété.

Des éléments plus « rustiques » et « champêtres », en lien avec l'environnement rural du bourg, pourront compléter la palette de mobilier.



VII. Nuancier

VII.1 Couleurs des menuiseries traditionnelles

Nuancier donné à titre indicatif



Couleurs des fenêtres
(si existant à l'origine)



Couleurs des fenêtres, volets, portes et devantures

Les couleurs des menuiseries sont variées ; du mastic au bleu, en passant par le vert, le rouge sombre. Les portes d'entrée et de dépendances sont peintes de la même couleur que les autres menuiseries ou bien de couleur plus foncée.

Dans le cas où des teintes claires existaient dès l'origine, les fenêtres peuvent être de couleurs claires, mais pas blanches.

Les vernis, les marrons et les tons bois ne constituent pas des couleurs utilisées sur le bâti traditionnel.

VII.2 Couleurs de la Cité Sainte-Anne



Couleurs des fenêtres



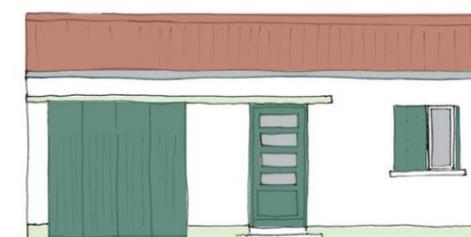
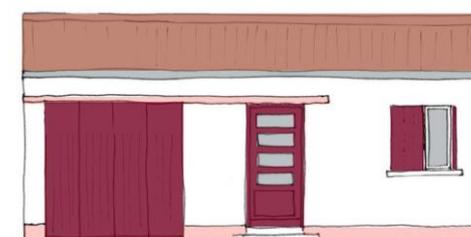
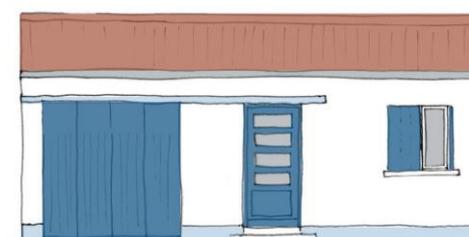
Couleurs des volets et portes

Les portes d'entrée, volets et portes de garage sont de couleur soutenue, choisie dans des tons primaires (bleu, rouge, jaune), et le vert.

Les casquettes situées au-dessus des portes d'entrée et de garage ainsi que les soubassements des murs sont de couleur claire (bleu, saumon, jaune pastel...), en harmonie avec les portes et volets.

Exemple : soubassement et casquette bleu clair et portes et volets bleu foncé) et les fenêtres sont dans des nuances de blanc.

Pour les maisons à étage, les balcons sont de la même couleur que la casquette et le soubassement. Les garde-corps en métal sont conservés ou refaits à l'identique. Ils sont de la même couleur que la porte d'entrée.



Exemple de coloration : portes et volets de couleur soutenue ; casquette et soubassement de couleur pastel

A

Allège

Pan de mur léger fermant l'embrasement d'une fenêtre entre le sol et l'appui.

Architecture contemporaine

Il s'agit d'une architecture inscrite dans son temps, par les techniques constructives, les matériaux, les principes de composition.

Cette écriture architecturale exige une grande rigueur de conception ; c'est un acte de création qui nécessite le recours à un professionnel. Elle ne signifie pas l'ignorance du contexte, mais bien au contraire, sa prise en considération et la capacité à s'inscrire dans une ambiance urbaine existante en la valorisant.

Arêtier

Ligne saillante rampante formée par l'intersection de deux versants d'une toiture (autre que son faîtage).

Appui

Élément limitant, en partie basse, une baie ne descendant pas jusqu'au sol. Horizontal sur sa longueur, l'appui présente sur le dessus et transversalement une légère pente qui assure l'écoulement des eaux de pluie.

Attique

Petit étage placé au sommet d'un édifice au-dessus d'une frise.

B

Badigeon

Dilution de chaux éteinte (lait de chaux ou blanc de chaux) avec un peu d'alun et un corps gras (suif, térébenthine...). Le badigeon sert de finition extérieure des maçonneries dans certaines régions littorales.

Bahut

Mur bas qui porte une grille de clôture, une arcature, la colonnade d'un cloître, etc.

Baie

Ouverture ménagée dans une partie construite et son encadrement. On distingue différentes fonctions des baies : passage, vue, aération...

Bandeau

Bande horizontale saillante, unie ou moulurée. Disposés généralement au droit des planchers, les bandeaux marquent visuellement la division des étages.

Banquette

Tablette de pierre qui couronne un mur d'appui.

Bardage

Revêtement de façade (bardeaux, panneaux ou planches de bois...) mis en place par fixation mécanique dans un plan distinct de celui du nu de la maçonnerie, avec une lame d'air et/ou un isolant thermique intermédiaire.

Brisis

Partie inférieure d'un versant de comble brisé à la Mansart.

C

Chaînage d'angle

Intersection de murs construits avec des éléments de matériaux différents ou avec des éléments plus gros que le reste de la maçonnerie. Le chaînage d'angle assure une liaison entre deux parties de maçonnerie.

Chaperon

Couronnement d'un mur ou d'un muret favorisant l'écoulement des eaux de pluie de part et d'autre, ou d'un seul côté.

Châssis

Terme désignant une menuiserie vitrée ouvrante ou fixe.

Chaux

Liant obtenu par calcination du calcaire ; les chaux se divisent en deux catégories, selon que leur prise s'effectue sous l'action du gaz carbonique de l'air (chaux aériennes), ou sous l'action de l'eau (chaux hydrauliques).

Clôture

Peut désigner tout type de construction (mur, muret, grille, assemblage de panneaux ou de lisses entre poteaux, etc.), ou de plantation de végétaux, qui délimite un terrain et constitue son enceinte.

Corniche

Ensemble des moulures qui, situées en partie haute d'un mur de façade, permettent de supporter le dépassement de la toiture. De pierre, de brique ou de bois, elle participe au décor de la façade.

Courant

Tuiles de courant, face concave vers le haut où court l'eau.

Couvrant

Tuiles de couvrant, face convexe vers le haut. Tuiles les plus visibles.

Couronnement

Toute partie qui termine le haut d'un ouvrage.

D

Dauphin

Élément tubulaire, qui constitue la partie inférieure d'une descente d'eaux pluviales. Sa base recourbée, est souvent ornée d'une figure représentant une tête de dauphin, d'où son nom.

Dépendance

Partie d'une demeure destinée soit au service du jardin, soit à l'exercice d'une autre activité agricole, artisanale, industrielle ou commerciale.

Devanture

Façade de magasin, autrefois composée d'un soubassement, d'un entablement et de panneaux vitrés, et, sur les côtés, de caissons en boiseries dans lesquels on repliait les volets.

Dormant

Parties fixes d'une fenêtre ou d'une porte. Les parties fixées dans le mur constituent le bâti dormant.

E

Echarpe

Pièce oblique réunissant les planches d'un contrevent (volet).

Ecoinçon

Partie de mur placée au-dessus de la montée d'un arc ou entre les montées de deux arcs successifs - l'écoinçon peut être nu ou porter un décor sculpté.

Egout

Partie inférieure d'un versant de toiture où s'égouttent les eaux de pluie.

Embarrure

Mortier de calfeutrage et de jointoiment entre les tuiles de couverture et les tuiles faitières.

Embrasure

Espace ménagé dans l'épaisseur d'une construction par le percement d'une baie.

Encadrement

Désigne toute bordure saillante moulurée, peinte ou sculptée autour d'une baie, d'une porte d'un panneau, etc.

Enduit

Mélange pâteux ou mortier avec lequel on recouvre une paroi de maçonnerie brute, appelée support, en général pour lui donner une surface uniforme et plane et pour la protéger des intempéries.

Enduit gratté : enduit taloché gratté à la truelle avant sa prise complète.

Enduit écrasé : enduit projeté (à l'aide d'un compresseur ou à la tyrolienne) puis légèrement écrasé à la taloche pour obtenir un effet moiré.

Enduit grésé : enduit gratté grésé (poncé) superficiellement aux abrasifs ou raboté au chemin de fer.

Enduit taloché : lissé à l'aide d'une taloche, planchette munie d'une poignée.

Enduit lissé : serré et lissé à la truelle.

Enduit brossé : enduit taloché brossé légèrement avant sa prise complète.

Enduit beurré ou à fleur de tête : enduit qui consiste à ne réaliser que de larges joints débordant sur la maçonnerie.

Enduit à pierre vue : enduit affleurant le nu des pierres, de façon à n'en laisser voir que les arêtes et les face les plus saillantes.

Entresol

Etage situé entre le rez-de-chaussée et le premier étage.

Epis de faitage

Éléments de zinc ou de terre cuite qui couronnent les deux extrémités de faite d'un toit.

F

Faîtage

Partie de la toiture reliant horizontalement les extrémités supérieures de ses versants.

Ferrure

Pièces métalliques utilisées pour l'équipement des portes et volets et permettre leur consolidation, leur rotation ou leur fermeture.

Feuillure

Entaille pratiquée dans la maçonnerie des pénétrations d'une baie de porte ou de fenêtre, dans laquelle s'enclasse la menuiserie.

G

Gabarit

Taille et forme générale d'un bâtiment.

Garde-corps

Dispositif plein ou ajouré de protection contre les chutes, à hauteur d'appui.

Génoise

Ouvrage de tuiles creuses renversées et remplies de mortier faisant partie du toit et en débord des murs. Horizontal à l'égout de toit et rampant en rive de toit. Ne pas confondre avec la corniche qui est un ouvrage faisant partie des murs.

Glacis

Enduit maçonné raccordant une souche de cheminée avec la couverture pour permettre l'écoulement de l'eau.

Gouttereau

Qualifie un mur porteur extérieur situé sous l'égout d'un toit, et en direction duquel s'écoulent les eaux d'un comble.

Granulat

Tout constituant inerte d'un mortier ou d'un béton est appelé granulat. Selon leur dimensions, les granulats prennent les noms de cailloux, de gravillons, de sables ou de fillers.

Granulométrie

Classement des granulats en fonction de leur dimensions, et étude de répartition volumétrique ou pondérale des différentes classes de dimensions.

I

Imposte

En menuiserie : partie supérieure indépendante fixe ou ouvrante d'une porte ou d'une fenêtre.

J

Joint

Espace entre deux éléments, généralement rempli de mortier, de plâtre. Désigne également la couche de matériau remplissant cet espace.

L

Lambrequin

Ornement pendant et découpé, en bois ou en métal, qui borde une toiture, une marquise, un linteau de fenêtre, et dissimule les gouttières, les stores...

Linteau

Bloc de pierre, pièce de bois ou de métal posé sur les piédroits d'une porte, d'une fenêtre... et qui reçoit la charge de maçonnerie située au-dessus de la baie.

Loggia

Balcon couvert dont le fond est en retrait par rapport au nu de la façade.

M

Modénature

Ensemble des profils ou des moulures d'un édifice : leur proportion, leur disposition.

Moellon

Petit bloc de pierre, soit brut, soit équarri et plus ou moins taillé, utilisé pour la construction des murs en pierre maçonnés.

Localement, il s'agit de pierres sommairement taillées, de forme parallélépipédique et assisées, servant à la construction des murs et des bâtiments (habitats ou agricoles).

Mortier

Mélange composé d'un liant (hydraulique, aérien ou synthétique), de granulats, charges inertes constituant le squelette ou l'ossature du mortier (sables, granulats divers) et, éventuellement de pigments colorants, d'adjuvants, ou d'ajouts divers.

N

Noue

Ligne rentrante formée par l'intersection de deux versants d'une toiture.

Nu

Plan de référence (le plus souvent vertical) correspondant à la surface de parement fini d'un mur ou d'un ouvrage, abstraction faite des moulures et ornements divers qui viennent en saillie sur ce nu ; le nu sert de référence aux cotes d'épaisseur de ces éléments en saillie, ainsi qu'aux cotes de profondeur des éléments en retrait.

O

Oculus

Petite baie circulaire ou ovale.

Ouvrant

Parties mobiles d'une fenêtre ou d'une porte par opposition au dormant. La pièce horizontale basse est appelée appui. La pièce verticale contre le bâti dormant peut se nommer montant de noix. L'ensemble formant l'ouvrant ou le vantail est appelé le châssis ouvrant. Le châssis ouvrant maintient les verres ou les panneaux.

P

Parement

Face apparente d'un élément de construction, pierre, moellon, brique...

Petit-bois

Pièce horizontale ou verticale divisant la surface du vitrage.

Piédroit

Partie verticale de maçonnerie d'une ouverture (porte, fenêtre...). Élément vertical supportant une poutre, un linteau, un manteau de cheminée...

Pignon

Partie supérieure d'un mur, de forme triangulaire. Par extension, nom donné au mur de façade qui le porte.

Pilier

Support vertical de plan varié (carré, cruciforme, triangulaire, circulaire, composé ou fasciculé).

Profil

Contour de la section ou de la coupe d'une pièce quelconque, d'une moulure.

R

Rejointoiement

Remplissage des joints d'une maçonnerie avec du mortier.

Restauration

Ensemble des travaux, consolidations, remontages, reconstitutions ou réfections, tendant à conserver un édifice.

Restitution

Rétablissement d'un édifice dans un état primitif présumé.

Réutilisation

Utilisation d'un édifice pour un usage différent de celui d'origine.

Rive

Limite d'un versant couvrant les rampants d'un pignon.

Tige de botte

Terme de cordonnerie, qui désigne la partie montante et évasée d'une botte. Cet emprunt est tout à fait évocateur de la forme de cette tuile de terre cuite.

Tuile canal

Appelée aussi tuile ronde ou tuile creuse.

S

Seuil

Sol d'une porte. Le seuil peut être surélevé formant une marche comprise entièrement dans l'épaisseur des tableaux ou des embrasures de la porte.

Solin

Étanchéité entre la couverture et une maçonnerie verticale.

Souche de cheminée

Ouvrage de maçonnerie contenant le conduit de fumée émergeant au-dessus de la toiture.

T

Tableau

Faces internes des piédroits comprises entre la feuillure et le nu extérieur du mur.

Trumeau

Pan de mur situé entre deux baies de même niveau.